



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE



## ECONOMIE, ENTREPRISES

# Concours Talents de la création d'entreprise

Participez à la 20e édition du concours "Talents de la création d'entreprise" organisée par la BGE et faites rayonner votre entreprise.

**CONCOURS  
TALENTS**   
de la création d'entreprise

**CONCOURS TALENTS**  
Création et reprise d'entreprise

**Inscriptions avant le 16 juillet 2018**

Partenaire du réseau national des Boutiques de Gestion (BGE) et impliquée dans de nombreuses initiatives en faveur du développement de l'économie locale, la CAVEM se fait le relais de cet événement qui accueille chaque année plus de 1 500 créateurs et repreneurs d'entreprise.

## 5 catégories régionales

- > **Prix Services** : destiné aux entreprises du secteur tertiaire qui interviennent dans l'offre et la vente de services.
- > **Prix du Commerce** : destiné aux activités de commerce installées et développées sur le territoire français.
- > **Prix Transition Ecologique** (Développement Durable) : destiné aux entreprises dont les activités et les projets sont développés au sein d'organisations économiques qui agissent volontairement dans une dynamique de transition écologique.

> **Prix Innovation** : destiné aux entreprises dont l'activité présente une innovation technique, technologique ou digitale.

> **Prix Développement** : destiné aux entreprises qui présentent un projet de développement quelque soit le domaine d'activité.


Les lauréats de chaque catégorie recevront un chèque de 1 500 €. Ils auront ensuite l'opportunité de se présenter à la 2<sup>e</sup> phase du concours pour peut-être faire partie des 10 lauréats du prix national qui sera remis au Ministère de l'Economie à Bercy.

## Conditions d'inscription :

Les entreprises doivent avoir été accompagnées par un organisme d'aide à la création d'entreprise.

Pour les prix *Services, Commerce, Transition Ecologique et Innovation*, les entreprises devront avoir été créées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 mars 2018. Pour le prix *Développement* les entreprises devront avoir été créées il y a plus de 3 ans, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **ALLER PLUS LOIN**

> Inscrivez-vous avant le 15 juillet 2018 à minuit sur [inscription.concours-talents.com](http://inscription.concours-talents.com) 

---

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien  
(rond-point A.Karr)  
CS 50133  
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00  
Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/concours-talents-de-la-creation-d-entreprise-695.html?  
cHash=9dc262b65c1d032ce50c3cb47cc11e1d](http://www.cavem.fr/actualites-23/concours-talents-de-la-creation-d-entreprise-695.html?cHash=9dc262b65c1d032ce50c3cb47cc11e1d)